

Le dispositif de formation Fédérale – les Brevets Fédéraux



- Les principes de la filière fédérale
- L'assistant club
- Le Brevet Fédéral 1
- Le Brevet Fédéral 2
- Le Brevet Fédéral 3

Labellisation

Activités sportives

Brevets fédéraux

A
S
S
I
S
T
A
N
T

C
L
U
B

Label Animation

Label Développement

Label Formateur

Label National

Label International

Sauv'nage
inter-fédérale

Pass'sports de l'eau
inter-fédéral

Pass'compétition
Accès à la compétition

Programme
de formation

Entraînement

L'entraînement -
Championnats de France

Problématique
spécifique

Fédéral 1er degré
sécurité

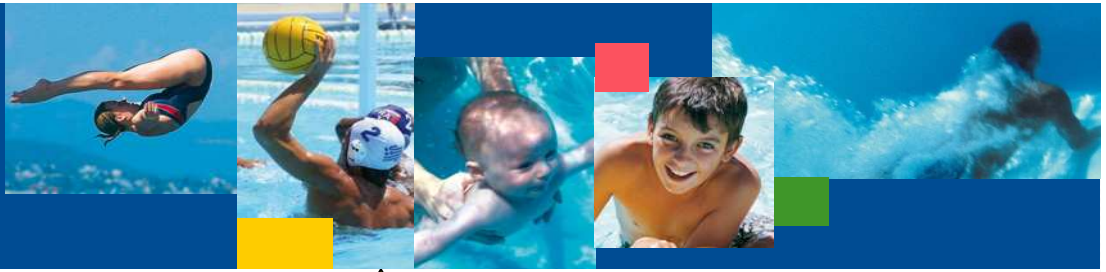
Fédéral 2^{ème} degré
pluridisciplinarité

Fédéral 3^{ème}
degré
Entrée dans la
discipline

Fédéral 4^{ème} degré
1^{er} niveau
d'entraînement

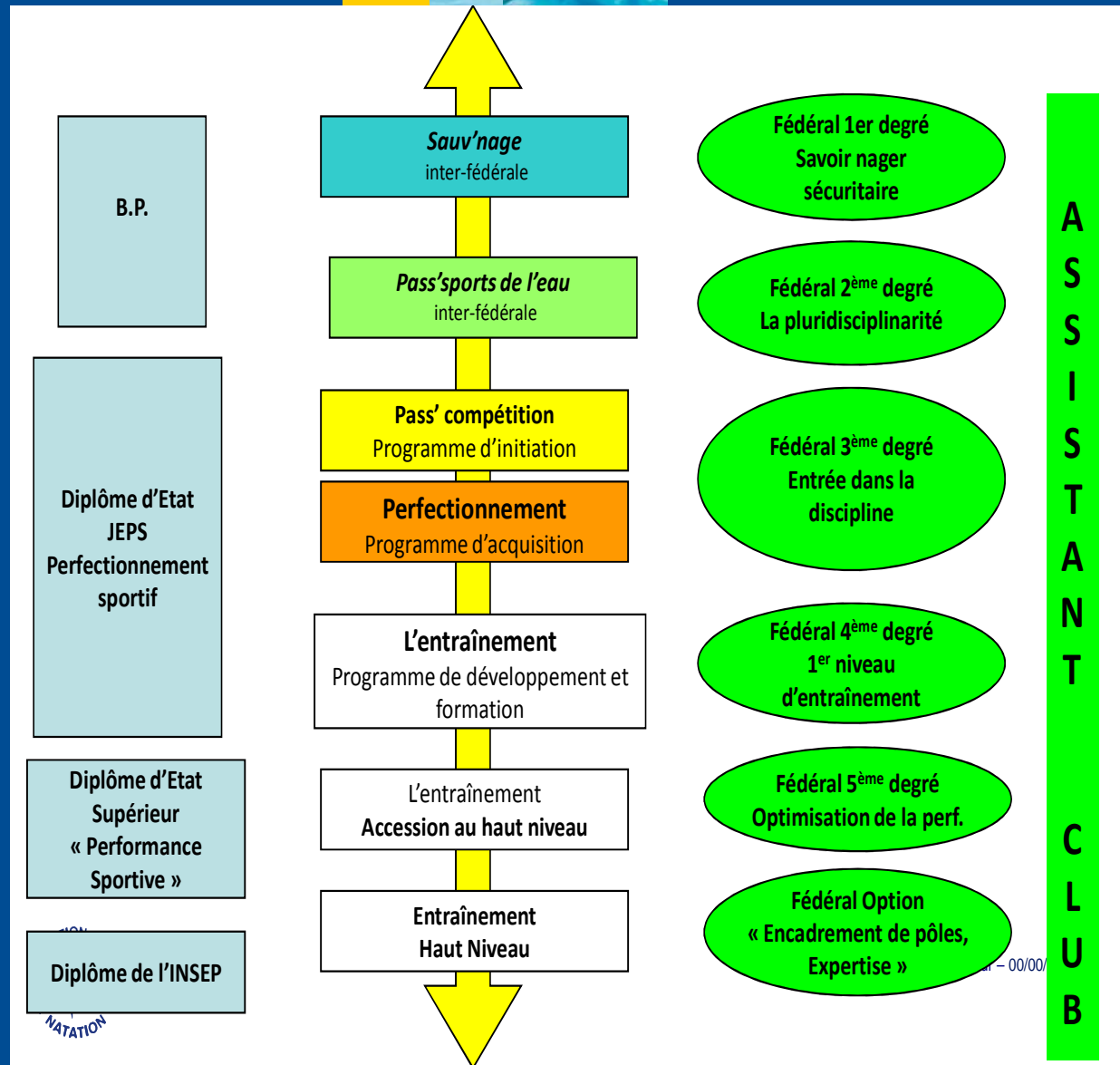
Fédéral 5^{ème} degré
Optimisation de la perf.

Fédéral Option
« Encadrement de pôles Fra,
Equipe de France »



■ LES PRINCIPES DU DISPOSITIF

La formation doit répondre
aux besoins des clubs
et
s'appuie sur l'organisation
des pratiques

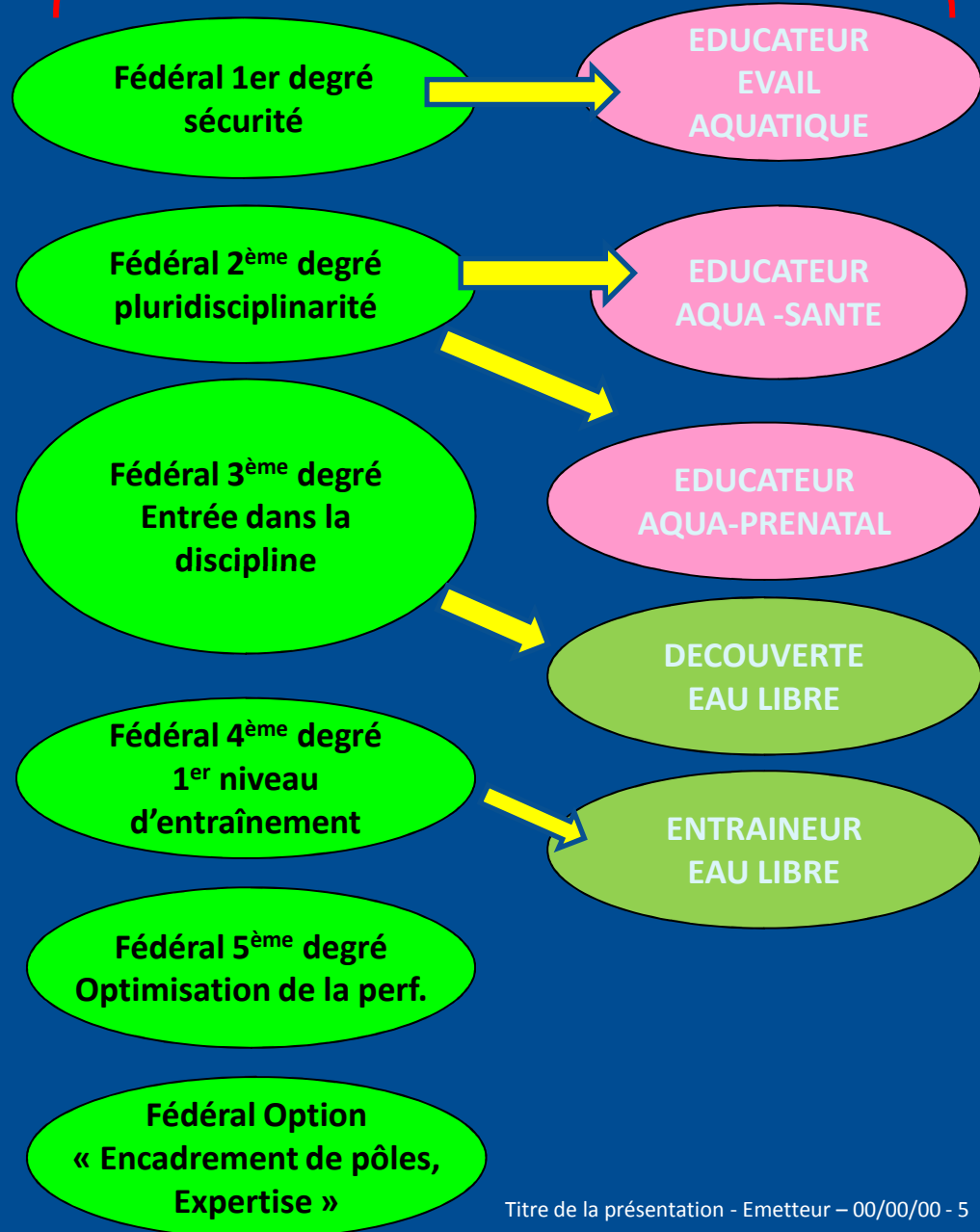
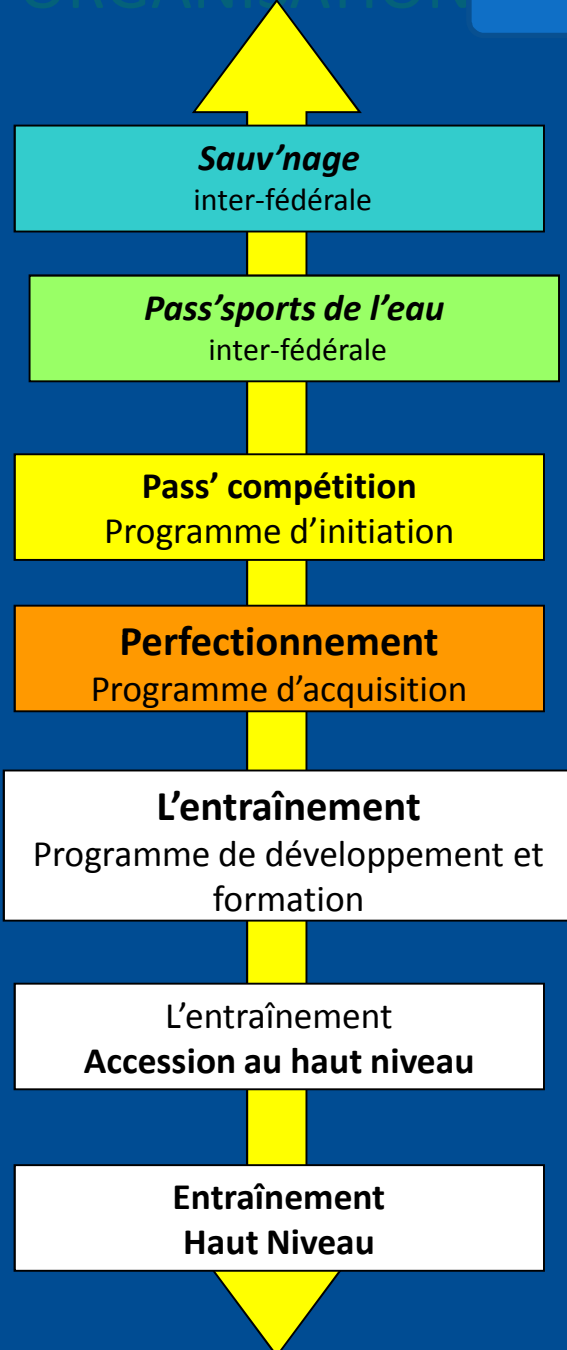


ORGANISATION

FORMATION CONTINUE

**A
S
S
I
S
T
A
N
T

C
L
U
B**





■ LES PRINCIPES DU DISPOSITIF

Les Ecoles Régionales de Formation des Activités de la Natation (ERFAN) ont seules vocation à mettre en place et à organiser les formations de la Fédération Française de Natation

Pour intégrer un niveau de formation :

Il faut posséder le diplôme fédéral sous-jacent (sauf pour le Brevet Fédéral 1^{er} degré)

Ou, à titre exceptionnel valider l'acquisition des compétences du ou des niveaux sous-jacents (vérifiée lors du positionnement)



LES PRINCIPES GENERAUX

L'alternance
Se nourrir de l'expérience des stagiaires et alterner fréquemment les stages et les regroupements

La sécurité
Afin d'assurer la sécurité des pratiquants, les brevetés fédéraux possèdent des compétences dans le domaine de la sécurité liée à la pratique et des premiers secours à la personne.

La formation continue
Afin de garantir la qualité d'intervention de nos brevetés fédéraux, une formation continue leur est imposée tous les 2 ans.

La notion de positionnement
Avant l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements.



LES PRINCIPES GENERAUX

L'alternance

Se nourrit de l'expérience du stagiaire au sein de son lieu d'exercice.



Il s'agit d'alterner fréquemment des modules de courte durée en centre et des périodes de stage en situation.

Par conséquent, la formation comprend

une formation en club

Stage en situation avec tutorat.

une formation en centre

Face à face pédagogique,
ET
Formation en piscine avec les formateurs,

un travail personnel individuel

Avec une implication du stagiaire

L'ALTERNANCE

Il est essentiel de respecter cette notion car :

- reconnaissance des BF dans les diplômes d'Etat.
- A ce titre nous devons suivre obligatoirement les modalités de formation et de certification déposée au Ministère.
- Nécessité d'une formation de qualité pour conserver une crédibilité.
- Penser aux équivalences acquises avec les diplômes d'Etat.
- La formation en centre doit véritablement partir de l'expérience vécu en club.

DEMARCHE ENVISAGEABLE

- **BF1** : environ 8 à 9 journées de formation (58 heures en centre) qu'il faut organiser en modules de 1 à 2 jours au maximum.
- **BF2** : environ 12 journées de formation (83 heures).
Organiser des modules de 1 jour ½ à 2 jours au maximum.
- **BF3** : environ 13 journées de formation (89 heures).
Organiser des modules de 2 jours au maximum.
- **BF4** : environ 18 jours de formation (125 heures).
- **BF5** : Environ 6 semaines (198 h)

COMMENTAIRES

- Sur les premiers niveaux (BF1 et BF2) le public est majoritairement un public jeune, souvent scolarisé.
- Ce public est beaucoup plus réceptif si l'on part d'une expérience de terrain.
- Tenir compte dans la mise en place du calendrier du fait que ces jeunes pratiquent encore bien souvent en compétition.
- Ces jeunes souhaitent conserver des temps libres pour les loisirs ou les devoirs (il faut donc à mon sens espacer suffisamment les modules de formation en centre, un module par mois semble être le maximum).

TUTEUR

- Un tuteur n'est pas un conseiller de stage
- Insister sur le rôle et l'importance du tuteur dans la formation. Il doit transmettre des savoir-faire, la culture fédérale et les valeurs associatives.
- Il est indispensable de former les tuteurs).
- Réunion préalable, suivi à mettre en place, livret du stagiaire...

LE TRAVAIL PERSONNEL

- Il est important dans la formation. Il faut amener le stagiaire à effectuer des recherches (au sein de son club, sur les sites FFN, comités, clubs),
- Donner en amont des documents à lire, à étudier avant sa participation au module suivant.
- Favoriser un retour en face à face avec les autres stagiaires

VERIFICATION DES EXIGENCES AVANT LE STAGE

- Bien vérifier que les stagiaires possèdent les compétences demandées avant d'être mis en autonomie sur un groupe, notre responsabilité est engagée.
- Intransigeant dans le domaine de la sécurité.
- Même si les modalités permettant de vérifier ces compétences ne sont encore clairement définies (elles le seront dans le livret référentiel) il faut prévoir d'organiser une ou des épreuves au sein de l'ERFAN.



■ L'ORGANISATION DES BREVETS FEDERAUX

Assistant	Assiste toutes personnes certifiées, quel que soit son niveau d'intervention Assure l'encadrement au cours des déplacements.
BF1	Premiers apprentissages en vue d'acquérir une natation sécuritaire "Le Sauv'nage"
BF2	La découverte de toutes les disciplines sportives des activités de la natation ; la pluridisciplinarité « le Pass'sports de l'eau »
BF3	Entrée dans la spécialisation initiation et perfectionnement dans une discipline de « le Pass'compétition » Programmes d'initiation et d'acquisition
BF4	Le Premier niveau d'entraînement dans une discipline de et coordonnateur d'une équipe au sein d'une même discipline. Programmes de développement et de formation
BF5	Optimisation de la performance et direction technique de club, coordonne plusieurs équipes de disciplines différentes Accession au haut niveau



L'ASSISTANT CLUB

Peut être amené à intervenir :

sur tous les publics, à tous les niveaux de pratique et pour toutes les disciplines

A l'entrée en formation :

Il a 14 ans minimum.

Il est licencié à la FFN.

Il est titulaire du Sauv'nage ou satisfait au test d'entrée en formation

Ses actions :

Il assiste un responsable de groupe dans la conduite des activités.

Il participe au fonctionnement du club.

Il accompagne un groupe lors des compétitions ou des déplacements (1).

Il participe à la sécurité des pratiquants du groupe lors de la conduite de l'activité.

(1) Les mineurs ne peuvent assumer ces actions sans la présence d'un adulte



■ CONTENU DE LA FORMATION

■ LES THEMES DE LA FORMATION



La sécurité,
L'accompagnement lors d'un déplacement,
La connaissance de son club,
La connaissance de l'ENF et de la formation fédérale,
La communication,
L'action pédagogique,
La connaissance du milieu aquatique,
La connaissance de sa discipline.

■ LA CERTIFICATION



Epreuve 1 : (pour les personnes non titulaires à l'entrée en formation) : test du Sauv'nage
Epreuve 2 : Contrôle continu, sur la mobilisation des connaissances et des compétences acquises



Le Brevet Fédéral 1 (BF1)

A l'entrée en formation :

Il a 15 ans minimum.

Il est licencié à la FFN.

Il est titulaire du Sauv'nage ou satisfait au test d'entrée en formation.

Il possède l'Assistant Club ou il en a validé les compétences

Ses actions :

Il conduit des activités vers l'acquisition du Sauv'nage dans le cadre du projet sportif du club et du projet d'animation.

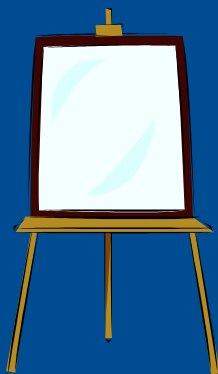
Il participe au fonctionnement du club.

Il assure la sécurité des pratiquants de son groupe



CONTENU DE LA FORMATION

LES THEMES DE LA FORMATION



- La sécurité,
- L'accompagnement lors d'un déplacement,
- La communication,
- La connaissance du club,
- La connaissance de l'ENF,
- Le Sauv'nage,
- La connaissance des publics,
- L'action pédagogique,
- La séance,
- La gestion d'un groupe,
- Les caractéristiques de la Natation,
- La mobilisation des connaissances spécifiques,
- Les connaissances réglementaires



LA CERTIFICATION



Epreuve 1 : test sécurité

Epreuve 2 : contrôle continu des connaissances et des compétences acquises,

Epreuve 3 : préparation et conduite d'une séance suivie d'un entretien,

Epreuve 4 : entretien portant sur l'accompagnement d'un groupe,

Epreuve 5 (pour les personnes non titulaires à l'entrée en formation) : test du Sauv'nage.



■ Le Brevet Fédéral 2 (BF2)

A l'entrée en formation :

Il a 16 ans minimum

Il est licencié à la FFN depuis au moins un an

Il est titulaire du PSC 1 ou son équivalent

Il est titulaire du Sauv'nage ou satisfait au test d'entrée en formation

Il est titulaire du Pass'sports de l'eau ou de l'épreuve de substitution

Il possède le BF 1 ou il en a validé les compétences

Il satisfait à un test de sécurité

Ses actions :

Il conçoit un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires.

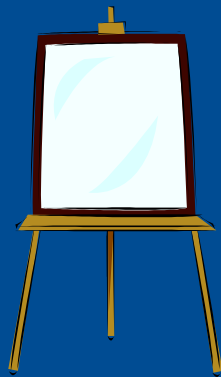
Il conduit des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition du Pass'sports de l'eau.

Il participe au fonctionnement du club.

Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants



LES THEMES DE LA FORMATION



L'hygiène,
La sécurité,
L'accompagnement lors d'un déplacement,
La communication,
La connaissance du club,
L'accompagnement des BF1, tutorat,
Le Pass'sports de l'eau,
La connaissance des différents publics,
L'action pédagogique,
La séance,
Le rôle de l'éducateur,
La mobilisation des connaissances des caractéristiques de la Natation, au sein de l'Ecole de Natation,
Les connaissances réglementaires,
La connaissance de l'ENF



LA CERTIFICATION



Epreuve 1 : test sécurité

Epreuve 2 et 3 : Contrôle continu des connaissances et des compétences acquises,

Epreuve 4 : préparation et conduite d'une séance suivie d'un entretien,

Epreuve 5 : entretien portant sur la gestion d'un groupe de mineurs

Epreuve 6 (pour les personnes non titulaires à l'entrée en formation)
: test du Pass'sports de l'eau



■ Le Brevet Fédéral 3 (BF3)

Ses actions :

A l'entrée en formation :

Il a 17 ans minimum

Il est licencié à la FFN depuis au moins un an

Il est titulaire du Sauv'nage ou satisfait au test d'entrée en formation

Il est titulaire du Pass'sports de l'eau ou de l'épreuve de substitution

Il est titulaire du Pass'compétition ou de l'épreuve de substitution

Il possède le BF2 ou il en a validé les compétences

Il est titulaire du PSC 1 ou son équivalent

Il satisfait à un test de sécurité

Il coordonne la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein du club

Il conçoit le projet pédagogique de l'ENF au sein du club

Il utilise la transdisciplinarité pour la conception du projet pédagogique de l'ENF au sein du club

Il conçoit le programme d'initiation et d'acquisition de sa discipline,

Il conduit des activités dans le cadre des programmes d'initiation et d'acquisition d'une des disciplines sportives de la natation amenant les jeunes jusqu'aux premières pratiques compétitives de sa discipline

Il participe au fonctionnement du club

Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants



LES THEMES DE LA FORMATION



- La sécurité,
- La gestion d'un groupe en compétition,
- Le Pass'compétition,
- Le fonctionnement du club,
- L'accompagnement des BF1, BF2 et BF3, tutorat,
- La communication,
- La conception du projet pédagogique de l'ENF,
- La conception du projet pédagogique d'initiation et d'acquisition de sa discipline,
- La séance d'initiation et d'acquisition de sa discipline,
- Les aspects mentaux de la performance,
- L'autonomie des pratiquants,
- L'éducateur,
- La mobilisation des connaissances spécifiques pour la conduite de l'activité,
- La mobilisation des connaissances réglementaires de sa discipline.



■ LA CERTIFICATION



Epreuve 1 : test sécurité

Epreuve 2 et 3 : Contrôle continu des connaissances et des compétences acquises,

Epreuve 4 : préparation et conduite d'une séance suivie d'un entretien,

Epreuve 5 : entretien, à partir d'un document de synthèse portant sur la conception d'un projet d'action, la coordination de la mise en œuvre d'un projet et la gestion d'un groupe de mineurs

Epreuve 6 (pour les personnes non titulaires à l'entrée en formation) : test du Pass'compétition



■ **CONTENU DE LA FORMATION**

-Formation en centre	16h
-Stage en club	30h
-Travail individuel personnel	05h
-Accompagnement	04h

TOTAL hors PSC 155h



BF1



CONTENU DE LA FORMATION

-Formation en centre	56h
-Stage en club	35h
-Travail individuel personnel	10h
-Accompagnement	04h

TOTAL hors PSC1 105h



CONTENU DE LA FORMATION

-Formation en centre	78h
-Stage en club	50h
-Travail individuel personnel	32h
-Accompagnement	08h

TOTAL hors PSC1 168h



LE CONTENU DE LA FORMATION

- Formation en centre	83h
- Stage en club	50h
- Travail individuel personnel	49h
- Accompagnement	12h

TOTAL hors PSC1

194h

BF 4



LE CONTENU DE LA FORMATION

-Formation en centre	125 h
-Stage en structure Label national	40 h
-Stage club	160 h
-Travail individuel personnel	80 h
-Accompagnement	40 h



TOTAL hors PSC1

445 h

BF 5



LE CONTENU DE LA FORMATION

-Formation en centre	198 h
-Stage en structure Pôle national	40 h
-Stage club	800 h
-Travail individuel personnel	127 h



TOTAL hors PSC1

1165 h

TOTAL



LE CONTENU DE LA FORMATION

	Centre	Travail personnel	Stage Spécifique	Structure Club	TOTAL
- Assistant	16 h	05 h	0	30 h	51 h
- BF1	58 h	12 h	0	35 h	105 h
- BF2	83 h	32 h	0	50 h	165 h
- BF3	89 h	49 h	0	50 h	188 h
- BF4	125 h	80 h	40 h	160 h	404 h
- BF5	198 h	127 h	40 h	800 h	1166 h
- TOTAL	569 h	305 h	80 h	1125 h	



EQUIVALENCE BF5

- 1) Etre licencié
- 2) Justifier d'une activité Fédérale

ET

- 1) Etre titulaire du BEES2 de la discipline
- 2) OU Etre titulaire du D.E.S
- 3) jusqu'au 31/12/2010 être titulaire du BEESAN et justifier
 - Justifier dans les dix années qui précèdent de 5 ans d'exercices dans les 10 années
 - A l'exception du plongeon justifier dans les 5 ans qui précèdent de 3 ans d'exercices